

Compte rendu du Conseil Municipal de la commune de Sénouillac n° 10 du 11 décembre 2014

Date de la convocation : 04 décembre 2014

Présents : Bernard FERRET, Maire, Vincent MASSON, Sylvie BENIMELIS et Gilles FORT, Adjoint
Emmanuel BISTES, Grégory FABRE, Corinne MALBERT, Marie-Thérèse PLAGEOLES, Thérèse SOUDAN,
Jean-Luc SOUQUIE, Pierre SOUQUIE, Nelly TAYAC.

Procurations : Nicole JEGOU à Corinne MALBERT, Jean-Philippe CAL à Grégory FABRE, Lorraine FONVIELLE à Vincent MASSON

Secrétaire de séance : Nelly TAYAC

Le compte-rendu du précédent Conseil Municipal est approuvé à la majorité.

1) Délibérations

Objet : Inscription au Plan Départemental des Itinéraires de Promenade et de Randonnée : « Sentier des quatre châteaux » traversant le territoire de la commune.

Après avoir pris connaissance des conditions de mise en œuvre du Plan Départemental de la Randonnée précisant notamment :

- L'établissement d'un Plan Départemental de la Randonnée conforme aux Articles 56 et 57 de la Loi du 22 juillet 1983,
- La décision du Conseil Général du Tarn de mettre en œuvre un Plan Départemental de la Randonnée et dont la mission est suivie par le Service Espaces-Paysages,
- Invitant à recueillir l'avis du Conseil Municipal sur l'ensemble des voies portées au plan et à faire prendre une délibération du Conseil Municipal sur l'inscription au Plan Départemental.

De plus, cette délibération d'inscription correspond à un complément aux délibérations des Conseils Municipaux des 7 mars 1997 et du 6 décembre 2012 faisant état de l'inscription au PDIPR de « Sentier des quatre châteaux ».

En conséquence, le Conseil Municipal de Sénouillac est invité à donner son avis et à délibérer pour l'inscription des chemins ruraux composant le « sentier des quatre châteaux », tels que définis par les documents ci-joints (document comprenant le tracé du sentier sur fond de carte IGN ainsi que la nature des voies empruntées).

Cette inscription entraîne l'impossibilité de céder ces chemins, sauf à assurer la continuité de l'itinéraire ou à proposer un itinéraire de substitution approprié à la pratique de la randonnée.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré :

- Emet un avis favorable sur l'inscription au plan des voies portées sur la carte,
- Approuve l'inscription des chemins susvisés au Plan Départemental de la Randonnée, et s'engage à les conserver dans le patrimoine communal.

Approuvé : à l'unanimité

Objet : Étude Schéma directeur d'assainissement : demande de subvention auprès du Conseil Général du Tarn et de l'Agence de l'Eau Adour Garonne

Vu la Loi n° 92.3 du 3 janvier 1992 sur l'Eau,

Vu le Décret n° 94 459 du 3 juin 1994 et notamment son Article 3 relatif à la collecte et au traitement des eaux usées, mentionnés aux Articles L 2248-8 et L 2224-10 du Code Général des Collectivités Territoriales,

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré :

Décide de mettre à jour son schéma directeur d'assainissement afin de redimensionner sa station d'épuration.

Demande des subventions pour l'étude à l'Agences de l'Eau Adour Garonne et au Conseil Général du Tarn.

Etude : montant total HT : 3 600,00 € - montant total TTC : 4 320,00 €

⇒ Conseil Général : 30 %	1 080,00 €
⇒ Agence de l'Eau Adour Garonne : 50 %	1 800,00 €
⇒ Autofinancement :	<u>1 440,00 €</u>
TOTAL	4 320,00 €

Approuvé : à l'unanimité

Objet : Mise en place du plan d'épandage des boues d'épuration, y compris l'étude bathymétrique

Monsieur le Maire présente à l'Assemblée le projet de réalisation de l'étude pour la mise en place du plan d'épandage des boues d'épuration, y compris l'étude bathymétrique.

Cette étude prévoit :

- de mesurer des quantités de boues contenues dans la lagune,
- de sélectionner en partenariat avec les agriculteurs les parcelles agricoles sur lesquelles la valorisation agricole des boues pourra être mise en œuvre,
- d'établir le dossier d'enquête publique.

L'opération pourrait bénéficier d'aides de la part du CONSEIL GENERAL DU TARN et de L'AGENCE DE L'EAU ADOUR-GARONNE.

Ouï cet exposé et après avoir délibéré, le Conseil Municipal :

- sollicite du Département du Tarn et de l'Agence de l'Eau ADOUR-GARONNE une participation financière la plus élevée possible ;
- s'engage à ne pas donner une affectation différente à la subvention demandée ;
- s'engage à informer le Conseil Général du TARN et l'Agence de l'Eau ADOUR-GARONNE de l'attribution de toute subvention pour le même projet de la part d'autres collectivités ou organismes, dès la notification de cette dernière.

Approuvé : à l'unanimité

Objet : Approbation du rapport annuel du SIAEP du Gaillacois

Vu le rapport annuel Exercice 2013 du SIAEP du Gaillacois établi le 30 juin 2014,

Le Conseil Municipal, après avoir pris connaissance du rapport « Prix et qualité du service public – Service de l'eau potable »,

- APPROUVE ce rapport.

Approuvé : 14 pour – 1 contre

Objet : Nouveaux tarifs au 1^{er} Janvier 2015

Monsieur le Maire informe l'Assemblée qu'à compter du 1^{er} Juin 2014 les tarifs suivants seront appliqués :

- **Photocopie** : noir et blanc 0,20 € (format A4) et 0,25 € (format A3)
Couleur 0,50 € (format A4) et 1,00 € (format A3)
- **Télécopie** : gratuit
- **Concession cimetière trentenaire** (le m²) : 150,00 €
- **Concession columbarium** (casier 2 urnes) :
 - . 15 ans : 300,00 €
 - . 30 ans : 600,00 €

14 pour – 1 abstention

Une taxe d'un montant de 25,00 € s'appliquera lors de la 2^{ème} ouverture de la case pour y insérer une nouvelle urne.

- **Dispersion des cendres dans le Jardin du souvenir** : gratuit
- **Redevance Assainissement** :
 - . Abonnement 65,00 €
 - . le m³ 1,70 €
- **Taxe de raccordement à l'assainissement** :
 - . maison neuve 5 000,00 €
 - . maison construite 1 200,00 €

Location Salles :

Les locations sont dorénavant ouvertes aux personnes extérieures à la commune.

Nombre maximum de personnes pour les salles :

⇒ spectacles : 175

⇒ conférences : 78

⇒ réunions : 24

Mise à disposition d'un grand conteneur poubelle : 15,00 €

salle de conférences et salle de réunions

Tarif week-end

(uniquement pour des expositions et conférences)

NATURE DES MANIFESTATIONS		SALLE Chauffage et climatisation inclus	CAUTION
Privées (commune)		100	300
De la commune	Toutes associations	gratuit	300

Journée supplémentaire : 50,00 €

Tarif d'une journée ou d'une soirée (du lundi au vendredi)

NATURE DES MANIFESTATIONS		SALLE Chauffage et climatisation inclus	CAUTION
Privées (commune)		50	300
De la commune	Toutes associations	gratuit	300
Hors commune	Associations à vocation caritative	50	300
	Associations non caritatives (Sociétés corporatives Culturelles et diverses ...)	100	300

14 pour – 1 abstention

salle des spectacles

Tarif week-end

NATURE DES MANIFESTATIONS		SALLE Chauffage et climatisation inclus	CAUTION
Privées (commune)		250	500
Privées (extérieur commune)		350	500
De la commune	Toutes associations	gratuit	500
Hors commune	Associations à vocation caritative	250	500
	Associations non caritatives (Sociétés corporatives, culturelles, sportives et diverses...)	400	500

Journée supplémentaire: 75,00 €

14 pour – 1 contre

Tarif d'une journée ou d'une soirée

NATURE DES MANIFESTATIONS		SALLE Chauffage et climatisation inclus	CAUTION
Privées (commune)		125	500
Privées (extérieur commune)		150	500
De la commune	Toutes associations	gratuit	500
Hors commune	Associations à vocation caritative	125	500
	Associations non caritatives (Sociétés culturelles, sportives, corporatives et diverses...)	200	500

14 pour – 1 abstention

- **Location 1 table** : 5,00 €
Caution/table pour des particuliers ou Associations :
 - de 1 à 10 tables 200,00 €
 - de 10 à 20 tables 300,00 €
- **droit de place** (pour organismes ou Associations hors commune) :
 - vide grenier, foire, marché (le mètre linéaire) 6,00 €
 - vente en véhicule aménagé pour 24h 35,00 €
(matelas, etc.)
- vente en véhicule aménagé pizza 25,00 €
le mois – occupation du domaine public
 - ambulants (cirque et autres) pour 48h 100,00 €

Remarque : Mme Plageoles remarque que les tarifs baissent et que cette diminution peut impacter le budget. Il lui est répondu que, vu les tarifs actuels, les salles sont très peu louées. Le but de cette baisse est de rendre la location plus attractive.

2) Comptes rendus des Commissions et des Réunions

SIAEP de Rivières : Gilles Fort donne lecture du rapport 2013 « Prix et qualité du service public – Service de l'eau potable ».

En 2014, le prix de l'eau passera à 1,69 €/m³ pour les premiers 80 m³, au-delà le prix sera à 2,00 €/m³. L'abonnement payable en mars/avril sera de 68,00 € en 2015.

Beaucoup d'abonnés demandent le prélèvement mensuel pour ne pas avoir à payer de grosses factures. Pour la bactérie mib, une réflexion est en cours car malgré toutes les analyses effectuées, la provenance du germe n'a pas été clarifiée. Un traitement au charbon actif (coût 150 000,00 €) sera installé sur la future station d'épuration pour prévenir toute nouvelle prolifération de cette bactérie. Les travaux du nouveau bâtiment débuteront courant mars 2015.

Une réunion publique est prévue à Rivières le 23 janvier 2015.

Commission Voirie : Gilles FORT

La Commission s'est réunie afin d'étudier la cartographie présentée par M. Saura de la DDT : déclassement des voies communales en chemins ruraux.

Rajout de trois chemins omis sur le plan.

Dans le cadre du SIVU, pour les trois années à venir, la liste des chemins à goudronner a été finalisée : fin du chemin de la Lagarrigue et de Ravaille, ensuite le fond du chemin du Bosc puis Les Maurices.

La commission continuera à entretenir les chemins creux en récupérant des gravas auprès des habitants.

Un programme d'élagage est prévu sur l'ensemble du territoire avec en priorité les arbres Place de l'Eglise, Place du Vieux Pressoir et Route de la Linardié.

Pour la sécurité des routes, une réflexion est en cours pour le ralentissement des véhicules : Route de la Linardié (entrée du bourg), amélioration du carrefour des Ateliers municipaux, lieu-dit « Las Planes » sur la RD3.

Commission Environnement : Sylvie Bénimélis

Habitat indigne : réunion à Albi - Pôle départemental de lutte contre l'habitat indigne. Le but est de lutter contre des logements présentant des désordres portant atteinte à la santé ou à la sécurité des occupants. Une réunion publique sur l'organisation du travail de la gestion des déchets par TRYFIL aura lieu le 14 janvier 2015. Elle sera présentée par TRIFYL et TED. Une sortie est ensuite prévue le 11 février : le matin à TRIFYL à Blaye les Mines (visite du centre de tri et de compostage) et l'après-midi à Labessière Candeil (visite du bioréacteur et des énergies renouvelables). Inscriptions au secrétariat de la mairie.

Fin premier semestre 2015, un bac « textiles-chaussures » sera installé à côté du bac à verre.

Chemin des quatre châteaux : le balisage sera refait avant le printemps.

Panneaux sentier de randonnée : la maquette est en cours.

Panneaux d'affichage vitrés : prévus aux entrées du village ainsi que sous le préau de l'école afin de lutter contre l'affichage sauvage.

Syndicat Intercommunal d'Assainissement des bassins Lézert et Vieulac : Sylvie Bénimélis

Etat des lieux du bassin Lézert et Vieulac : érosion des berges. Il est préconisé des plantations d'arbres et de haies. Des subventions peuvent être allouées.

A cet effet, une réunion publique d'information sera prévue courant premier trimestre 2015 afin d'expliquer les nouvelles normes écologiques sur l'entretien des cours d'eau.

Commission Finances : Bernard Ferret

Un bilan est fait pour la partie « fonctionnement » 2014. Il en ressort que l'objectif est atteint et que les prévisions sont respectées.

Conseil d'école : Vincent Masson

Le conseil d'école a eu lieu le 07.11.2014.

Ont été élus comme délégués de parents d'élèves : Capon Fanny, Salas Franck, Pujol Elodie, Cazalens Karine, Demier Sophie et Frediani Caroline.

Les effectifs des classes : PS-MS : 30 élèves ; GS-CP : 27 élèves ; CE1-CE2 : 18 élèves ; CM1-CM2 : 29 élèves. Total 104 élèves.

Le règlement intérieur est en cours d'élaboration.

Exercice incendie : la simulation s'est déroulée le 04.11.2014.

Activité pédagogiques : apprentissage des langues.

Intervention du RASED : aide et prévention auprès des enfants en difficulté.

Point sur le matériel acheté et les travaux effectués durant les vacances ou depuis la rentrée.

3) Questions diverses

- Remerciements de Thérèse Soudan à tous les participants élus et sénouillacois aux manifestations du 11 Novembre et celle du baptême de l'école.
- Remerciement de Sylvie Bénimélis à toutes les personnes qui ont fait dons des décorations de Noël ainsi que pour leur participation (moment sympathique).
- Le montant de la recette du Téléthon s'est élevé à 1 620,00 €.
- Le SDIS du Tarn a testé les poteaux incendie.
- Date des vœux de la mairie : vendredi 9 janvier 2015 à 18h30 à la salle des spectacles.

Prochains conseils Municipaux :

- Jeudi 15 janvier 2015 à 20h30.

Séance clôturée à 23 heures 30 minutes.

FERRET Bernard	MASSON Vincent	BÉNIMÉLIS Sylvie	FORT Gilles	CAL Jean-Philippe Procuration à Grégory FABRE
FABRE Grégory	FONVIELLE Lorraine Procuration à Vincent MASSON	JEGOU Nicole Procuration à Corinne MALBERT	MALBERT Corinne	SOUDAN Thérèse
SOUQUIÉ Pierre	SOUQUIÉ Jean-Luc	TAYAC Nelly	BISTES Emmanuel	PLAGEOLES Marie-Thérèse